

DEUXIEME VICE-PRESIDENCE
DU COMITE MILITAIRE DU PARTI

MINISTERE DE L'INTERIEUR

SECRETARIAT GENERAL A
L'ADMINISTRATION DU TERRITOIRE

AS, NL, n
REPUBLIQUE POPULAIRE DU CONGO
Travail-Démocratie-Paix

DECRET N° 78/669 du 10/11/78

portant nomination du Directeur des
Collectivités Locales au Secrétariat
Général à l'Administration du Territoire..

(/ISAS :

LE DEUXIEME VICE-PRESIDENT DU COMITE
MILITAIRE DU PARTI, PREMIER MINISTRE,
CHEF DU GOUVERNEMENT, MINISTRE DU PLAN,

SGFFT

(/u l'Acte Fondamental du 5 Avril 1977 ;

(/u l'Acte n° 005/PCT du 19 Mars 1977 du Comité Central du Parti
Congolais du Travail portant création du Comité Militaire du Parti
et fixant ses attributions ;

(/u l'Acte n° 001/PCT du 3 Avril 1977 fixant l'organisation et
la structuration du Comité Militaire du Parti ;

(/u le Décret n° 77/547 du 3 Novembre 1977 portant attribution
et organisation du Ministère de l'Intérieur ;

(/u le Décret n° 77/165 du 5 Avril 1977 portant nomination des
Membres du Conseil des Ministres ;

(/u le Décret n° 77/548 du 3 Novembre 1977 portant création,
attributions et organisation du Secrétariat Général à l'Administra-
tion du Territoire ;

(/u l'Ordonnance n° 035/77 du 28 Juillet 1977 relative à l'exer-
cice du pouvoir réglementaire en République Populaire du Congo ;

sur proposition du Ministre de l'Intérieur ;

D E C R E T E :

ARTICLE 1er.-- Monsieur FOUNGUI Alphonse, Attaché des SAF de 1^{er} éche-
lon, précédemment Chef de Service de la Tutelle des Communes est nom-
mé Directeur des Collectivités Locales au Secrétariat Général à l'Admi-
nistration du Territoire.

ARTICLE 2.-- L'intéressé bénéficiera des indemnités prévues par les
textes en vigueur.

ARTICLE 3.-- Le présent Décret qui prend effet à compter de la date de
prise de service de l'intéressé sera enregistré, publié et communiqué
partout où besoin sera. /-

Par le Deuxième Vice-Président
du Comité Militaire du Parti,
Premier Ministre, Chef du Gouver-
nement,

Le Ministre de l'Intérieur

Commandant François Xavier KATALI..

Brazzaville, le 10 NOVEMBRE 1978

Colonel Louis Sylvain-GOMA..

Le Ministre des Finances, Le Ministre de la
Justice et du Travail